

# Programmes EPS LGT du 22 janvier 2019



**Serge Morth**  
**Inspection pédagogique EPS Guyane**



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Un programme qui s'inscrit dans une réforme du lycée GT et une transformation de la voie professionnelle





## Lycée général

## Lycée technologie

## Voie professionnelle

### CAP

### Bac pro

Secondes  
2018-2019

- Positionnement + AP ;
- Semaines de l'orientation (nov et fév) ;
- Vœux des spécialités avant le conseil du sd trimestre + recommandations du conseil;
- Choix des spécialités/séries 3<sup>e</sup> trimestre ;
- Option (2 maxi : 1 G et 1 T + LCA)

Première  
2019-2020

- Les enseignements communs : EPS 2h ;
- 3 spécialités/1 série 3 spécialités ;
- Option (2 maxi+LCA pour le général)

Terminale  
2020-2021

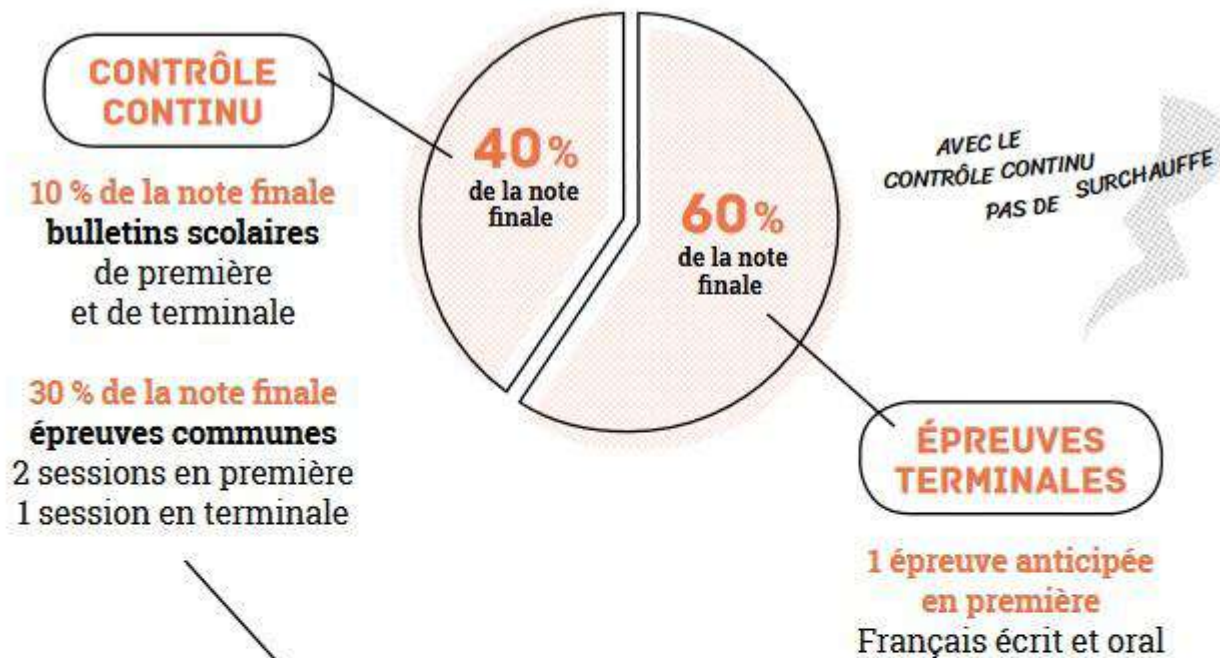
- Les enseignements communs : EPS 2h ;
- 2 spécialités ;
- Option(s) (+LCA).

- Les enseignements communs : EPS 2h ;
- 1 série, 2 spécialités ;
- Option.

- Statuts scolaires et apprentis ;
- Positionnement ;
- CAP 1, 2 ou 3 ans ;
- **Consolidation**, AP/AO
- Enseignements généraux (EPS : 2h)
- Enseignements pros
- **Le co-intervention ;**
- **Le chef d'œuvre.** (« ..réalisation concrète qui peut prendre la forme d'un événement sportif... » VADEMECUM chef d'œuvre, EDUSCOL).

- Statuts scolaires et apprentis ;
- Sde affectation familles de métier ;
- Positionnement Maths/Fçais (existe) ;
- **Consolidation**, AP/AO
- Certification (BEP) intermédiaire disparaît;
- Epreuve anticipée du Bac en première (à faire valoir VAE) ;
- Enseignements généraux (EPS : 2h)
- Enseignements pros
- **Le co-intervention ;**
- **Le chef d'œuvre** (« ..réalisation concrète qui peut prendre la forme d'un événement sportif... » VADEMECUM chef d'œuvre, EDUSCOL).

# Bac 2021



**Point de vigilance :** Dans les deux voies, l'éducation physique et sportive reste évaluée comme aujourd'hui en cours de formation durant l'année de terminale.

- Pour garantir l'équité entre tous, les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux des élèves.
- Les sujets sont issus d'une banque nationale numérique.
- L'EPS est évaluée tout au long de l'année de terminale.

Grand oral



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Bac 2021



## Exemple avec l'évaluation baccalauréat général

ÉVALUATION TERMINALE	Coef.	
Français (écrit + oral) - épreuves anticipées de première	10	(5+5)
Philosophie	8	
Épreuve orale (sur la base d'un projet adossé à un ou deux des enseignements de spécialité suivis, préparé durant le cycle terminal)	10	
Épreuves de spécialité : les deux enseignements de spécialité choisis par l'élève en terminale	32	(16x2)
	60	
<b>ÉVALUATION en CONTRÔLE CONTINU</b>		
<i>Épreuves communes</i>		
Histoire-géographie	5	
Langue vivante A	5	
Langue vivante B		
Enseignement scientifique	5	
EPS	5	
Enseignement de spécialité « abandonné » fin de première	5	
	30	
<b>Moyenne des notes des élèves sur le cycle terminal (bulletin)</b>		
Français, philo, HG, EMC, LVA, LVB, maths, EPS, 3 enseignements de spé (soit 11 matières) + 1 à 2 options	10	
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	

## Exemple avec l'évaluation baccalauréat technologique série STMG

ÉVALUATION TERMINALE	Coef.	
Français (écrit + oral) - épreuves anticipées de première		(5+5)
Philosophie	4	
Épreuve orale (sur la base d'un projet adossé à un ou deux des enseignements de spécialité suivis, préparé durant le cycle terminal)	14	
Épreuves de spécialité : Droit et économie, Management, sciences de gestion et numérique	32	(16x2)
	60	
<b>ÉVALUATION en CONTRÔLE CONTINU</b>		
<i>Épreuves communes</i>		
Histoire-géographie	5	
Langue vivante A	5	
Langue vivante B	5	
Maths	5	
EPS	5	
Enseignement de spécialité « abandonné » fin de première	5	
	30	
<b>Moyenne des notes des élèves sur le cycle terminal (bulletin)</b>		
Français, philo, HG, EMC, LVA, LVB, maths, EPS, 3 enseignements de spé (soit 11 matières) + 1 à 2 options	10	
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	

Lecture commentée (non exhaustive)

# Programme d'EPS

## Lycée général et technologique

**Entre en application à la rentrée 2019**



académie  
Guyane 

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





# Finalité :

- (...) former par la **pratique** (...) un **citoyen** (...) capable de faire des choix (...) pour s'engager (...) dans un mode de vie actif et solidaire.

**Point de vigilance :** l'EPS ne se limite pas à la transmission de techniques sportives et le rôle de l'élève ne doit pas être celui d'un simple exécutant.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Objectifs généraux :

- Moteur
- Méthodologique
- Social
- Santé
- Culture

**Point de vigilance :** ils doivent apparaître dans les contenus d'enseignement et de formation.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





# Objectifs généraux :

- **Moteurs** : développer sa motricité (...) quel que soit son niveau d'expertise, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap.

**Point de vigilance** : différencier les contenus ...inclusion autant que possible.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Objectifs généraux :

- **Méthodologique** :
- Passer de : être «entraîné par », à « savoir s'entraîner de façon autonome ».
- se connaître, à **faire des choix**, à se préparer, à conduire et réguler ses **efforts**.

**Point de vigilance** : éducation aux choix et à l'effort.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Objectifs généraux :

- **Social** : Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif.

(...) différents rôles (...) solidarité (...) responsabilité (...)  
**faire des choix** (...) comprendre et respecter les **règles communes**  
à tous.

**Point de vigilance** : le vivre ensemble,  
formation du citoyen.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Objectifs généraux :

- **Santé** : construire durablement sa santé

- développer ses **ressources** ;

- assumer **sa sécurité** et celle des autres ;

- construire une image et une **estime de soi** positives ;

- **efforts** consentis, aux progrès réalisés et constatés ;

- **plaisir** à pratiquer une activité physique raisonnée et régulière **tout au long de la vie.**

**Point de vigilance** : le plaisir à pratiquer, motivation intrinsèque.



# Objectifs généraux :

- **Culture** : accéder au patrimoine culturel.

Les diverses APSA permettent d'accéder à un patrimoine culturel.

**Point de vigilance** : la culture en EPS ?



académie  
Guayane 

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Compétences à construire :

- 3 dimensions : **motrices**, **méthodologiques** et **sociales**.
- Cinq champs d'apprentissage complémentaires : le **parcours de formation du lycéen**.
- Ils permettent de vivre des **expériences** corporelles, d'accéder **aux savoirs scolaires**.



**Point de vigilance : champ d'apprentissage ?**

# Cinq champs d'apprentissage :

- 1- « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée » (...) l'élève **s'engage** et se **dépasse**.
- 2- « Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains » (...) **partir et revenir**, tout en préservant sa **sécurité** et celle des autres.
- 3- « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »  
...**deux modes de pratique** : activité **expressives** conduisant à une chorégraphie ; **formes corporelles codifiées** conduisant à un enchaînement ou une composition.
- 4- « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »  
...**basculer le rapport de force en sa faveur**.
- 5- « Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir »  
...**développement de ses ressources** à partir d'un thème d'entraînement choisi.



**Point de vigilance** : A retrouver dans les formes de pratiques scolaires des élèves.



# Les APSA :

- Objet d'un **traitement didactique** et pédagogique afin de permettre de réels apprentissages **pour chacun des élèves**.
- **Formes scolaires de pratique** porteuses du **fond culturel** des activités physiques sportives et artistiques contemporaines.

**Point de vigilance** : ne pas produire d'échec.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Les APSA :

CA	26 APSA
1	Courses, sauts, lancers, natation vitesse.
2	Escalade, course d'orientation, sauvetage aquatique, VTT.
3	Acrosport, gymnastique. Danse(s), arts du cirque,
4	Badminton, tennis de table, boxe française, judo, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball.
5	Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga.



**Point de vigilance** : course ? danse(s) ?  
Musculation (s) ? ...YOGA = formation ?

académie  
Guayane

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Les APSA:

**Liste académique** : **5 APSA** maximum qu'elle réfère aux différents champs d'apprentissage.

**APSA établissement** : le projet pédagogique d'EPS peut retenir **1** pratique spécifique appelée « **APSA d'établissement** », référée à l'un des champs d'apprentissage. Le recteur valide sur proposition **des corps d'inspection**.



**Point de vigilance** : APSA établissement certifiable ? En attente des textes.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Ressources pour construire les compétences :

**Capacités**, des **connaissances** et des **attitudes**.

Les **capacités** : réaliser des actions efficaces ;

Les **connaissances** : analyser, **comprendre**, identifier, **donner du sens** ;

Les **attitudes** : relations sociales sur la base de **valeurs** morales et civiques.

S'investir dans des **rôles sociaux** :

- inhérents aux APSA (part, adv, arbitre, chronométreur, juge...) ;
- travail collaboratif et co-apprentissage.

**Point de vigilance** : Elles sont indissociables les unes des autres ([cf. CA 2010](#)).



# Organisation de l'EPS

Sur les **trois années** du lycée :

- Les  **cinq champs** d'apprentissage =  **passage obligé**  ;
- **Attention particulière portée au champ d'apprentissage n°5**  : découverte qui nécessite un temps long d'apprentissage pour atteindre les AFL.



**Point de vigilance** : programmation équilibrée.



# Organisation de l'EPS

En classe de seconde

- Appui sur la formation du **collège** sur laquelle les enseignements du lycée s'ancrent et se développent ;
- Au cours de l'année de seconde **les élèves doivent être engagés dans un processus de création artistique.**

**Point de vigilance** : programme de collège ?

# Organisation de l'EPS

## Au cycle terminal

- Appui sur les compétences construites en classe de seconde. pour **atteindre les attendus de fin de lycée (AFL)** ;
- L'accès progressif à **l'autonomie** conduit les élèves à **opérer des choix** dans des contextes de pratique différents.

**Point de vigilance : AFL ?**



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





# Attendus de fin de lycée

- L'acquisition de **compétences s'objectivent en « Attendus de Fin de Lycée » (AFL)** dans chacun des cinq champs d'apprentissage.
- Les AFL :
  - **couvrent les cinq objectifs généraux ;**
  - **articulent les dimensions motrices, méthodologiques et sociales.**
- Les **enseignants sont responsables de la déclinaison des AFL par APSA** et de la démarche pour les atteindre.
- Le projet pédagogique d'EPS formalise et planifie les **« acquisitions nécessaires pour atteindre les attendus de fin de lycée »** (cf. partie **Projet du programme**).



**Point de vigilance : AFL de CA ...déclinés par APSA => A construire .**

# Attendus de fin de lycée

## CA1 :

- **Moteur** : S'engager pour produire une **performance maximale** à l'aide de **techniques efficaces**.
- **Méthodologique** : **S'entraîner**, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance.
- **Social** : Choisir et assumer les **rôles** qui permettent un fonctionnement collectif solidaire.



**Point de vigilance** : technique efficace, quid ?

# Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL

## CA1 :

### Moteur :

- acquisition de techniques efficaces et la coordination des actions ;
- utiliser des principes mécaniques et ses ressentis pour transformer sa motricité ;
- interpréter des sensations corporelles pour réguler son effort ;

### Méthodologique :

- se préparer à un effort spécifique, récupérer ;
- répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions ;
- utiliser différents supports d'observation et d'analyse pour apprécier des prestations ;
- choisir, mettre en œuvre et réguler un projet individuel et/ou collectif de performance ;

**Social** : assumer des rôles d'organisateur, de coach et d'entraîneur pour performer collectivement.



**Point de vigilance : MMS indissociable.**

# Pour le **CA 3** : « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »

## Les AFL

- **S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées ;**
- **S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition ;**
- Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions ;
- Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective.

**Point de vigilance :** concevoir les dimensions artistique et gymnique dans le parcours de formation des élèves.



# Évaluation (des AFL)

- A l'issue d'une **séquence d'enseignement** suffisamment longue pour permettre les apprentissages (repère 3 séquences annuelles d'enseignement) ;

- **Construire les situations qui révèlent les AFL du champ d'apprentissage ;**

**Point de vigilance** : situation de référence ?

- La **construction d'outils communs** permettent d'apprécier le niveau de compétence des élèves ;

**Point de vigilance** : cohérence établissement.

- **Suivi des acquis des lycéens** : pouvoir attester leurs compétences en cours de formation + **utile pour l'orientation vers l'enseignement supérieur ;**

**Point de vigilance** : fichier de suivi (ENT).

- **Identifier les modes d'engagement des élèves, les renseigner régulièrement sur leur degré d'acquisition** à partir d'**indicateurs précis** qui leur permettent de repérer leur engagement, **en lien avec les attendus de fin de lycée.**

**Point de vigilance** : modes d'engagement ? Sportif ? Santé ? Affiliation ? Scolaire ? Comparaison ? Maîtrise ? Performance ?...?



# Responsabilité de l'équipe pédagogique et de l'enseignant

- Concevoir, partager et mettre en œuvre le projet pédagogique disciplinaire ;
- Parcours équilibré et diversifié, selon les moyens et les contraintes du contexte local.
- Adéquation de l'offre de formation au regard de la spécificité du public ;
- Dans le respect du projet pédagogique EPS, au sein de la classe, **l'enseignant est maître de ses choix didactiques et pédagogiques** (...) adaptées aux **besoins des élèves**.
- L'enseignant doit exercer sa pleine responsabilité de **concepteur** afin de définir les **contextes** d'apprentissage.
- La **forme de pratique** doit faire l'objet d'une **analyse approfondie** porteuse de contenus d'**enseignement prioritaires** dans le respect des objectifs du programme.

**Point de vigilance** : du collaboratif à la leçon.



# Concevoir et partager un **projet pédagogique (obligatoire)**

- **Engage la responsabilité de l'ensemble de l'équipe** pédagogique d'EPS (travail collectif et collaboratif) ;
- Établit **l'offre de formation** et spécifie les **conditions de la mise en œuvre** ;
- Formalise et planifie sur le cursus les **acquisitions nécessaires pour atteindre les attendus de fin de lycée** ;
- Comprend les **outils communs** permettant d'évaluer les acquis des élèves en cours de formation ;
- Vise **l'interdisciplinarité : contribution** de l'EPS aux différents **parcours éducatifs** (PEAC, PES, citoyen, avenir).



**Point de vigilance : le travail collectif !!!**



# Garantir des conditions d'enseignement optimales

**Un équilibre** doit être recherché dans **l'attribution des installations**.

Au sein de l'établissement, tenir compte de plusieurs paramètres :

- les **conditions d'enseignement** de l'activité physique sportive et artistique support ;
- l'exigence de **sécurité** ;
- la nécessité de tenir compte de **l'hétérogénéité** des élèves.

**Point de vigilance** : priorité à l'EPS obligatoire !



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Exploiter les usages du numérique dans les apprentissages en EPS

- **vidéo** ;
- Les **appareils connectés** (cardio-fréquence-mètre, montres connectées, GPS...) ;
- **connaître la réglementation** en vigueur en matière de protection des données personnelles des élèves ;



**Point de vigilance** : avantages et inconvénients du numérique + droit à l'image.

# Association sportive



- **accessible à tous les élèves ;**
- plus grand nombre d'élèves ;
- jeunes filles ;
- engagement volontaire dans un mode de vie actif et citoyen ;
- **valorisés** dans les bulletins scolaires, et les projets de formation et d'orientation ;
- **projet** de développement de l'association sportive ;
- présenté chaque année au conseil d'administration ;
- en cohérence avec le projet d'EPS.

**Point de vigilance : parcours sup.**

# Certification

- Réunion de la commission nationale début avril ;
- Passage en CSE le 16 mai ;
- Parution avant l'été (juin ?).

**L'éducation physique et sportive reste évaluée en cours de formation (3CCF) et ne donne pas lieu à des épreuves communes au sens des autres disciplines ;**

- Pour les épreuves de CCF, il est envisagé un **référentiel national par champ d'apprentissage** ;

- Parcoursup pourrait conduire à faire valider un des CCF en classe de 1ère.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



REPUBLIQUE FRANÇAISE



# Enseignement optionnel

## Objectifs

- **3h par niveau de classe ;**
- **Approfondissement et découverte** de nouvelles APSA ;
- Les APSA s'inscrivent dans des **problématiques de société ;**
- Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de **13 thèmes d'études ;**
- Sensibiliser les élèves à **la conduite de projet** et la réalisation d'une **étude.**
- **S'appuie sur les programmes de l'enseignement commun** notamment les CA et les AFL.

**Point de vigilance :** Hydride ancienne option et enseignement de complément.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



REPUBLIQUE FRANÇAISE



# Enseignement optionnel

## Organisation

- Sur le **cursus** lycéen **3 à 6 APSA** relevant de plusieurs champs d'apprentissage(cf. CA enseignement commun) ;
- 1 de ces APSA peut apparaître sur les 3 années du cursus ;
- Les APSA proposées ont vocation à ouvrir l'offre de l'enseignement commun, elles peuvent être issues de la **liste nationale**, de la **liste académique** ou relever de choix **d'établissement** ;
- 13 thèmes d'étude (hommes/femmes, santé, DD, inclusion, communication, etc.).



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



REPUBLIQUE FRANÇAISE



# Enseignement optionnel

## Organisation en classe de seconde

- *Pratique d'au moins 2 APSA relevant de deux CA différents ;*
- *Réflexion sur l'un des thèmes d'étude choisis par les enseignants ;*
- *Concrétisée soit par une **production écrite**, une **présentation**, un **portfolio**, **l'animation** d'une situation d'enseignement... qui doivent attester de connaissances liées au thème d'étude abordé.*

Seconde

Danse/Athlétisme

*Réflexion sur l'un des  
thèmes d'étude choisis  
par les enseignants.*



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



REPUBLIQUE FRANÇAISE





# Enseignement optionnel

## Organisation en classe de première

- Au moins 2 APSA, relevant de 2 champs d'apprentissage différents ;
- **Projet collectif**, binôme, en groupe ou en classe entière ;
- Projet ancré dans la réalité des APSA et peut prendre la forme, de **l'organisation** d'un raid nature, d'un **spectacle** ou d'une **action** caritative ou humanitaire ;
- **L'association sportive** de l'établissement est un lieu à privilégier pour concrétiser et réaliser ce projet collectif.

Première

Danse/Basket-  
ball

*Conduite d'un projet  
collectif, en relation avec  
un ou des thèmes d'étude  
proposés.*



# Enseignement optionnel

## Organisation en classe de terminale

- Au moins 2 APSA, relevant de 2 champs d'apprentissage différents ;
- **Étude** finalisée par la réalisation d'un **dossier** associé à une **soutenance** orale ;
- **Analyse problématisée/protocole/appui** sur **une science et/ou une technologie** : physiologie, anatomie, physique, biomécanique, psychologie, anthropologie, sociologie, économie, gestion, numérique, etc.

Terminale

Danse/Kayak

*Conduite d'une étude finalisée  
par la réalisation d'un dossier  
associé à une soutenance orale.*

**Point de vigilance : filières STAPS !!**



# Enseignement optionnel

## Les AFL

- **identiques** à ceux définis par CA dans le programme de l'enseignement commun ;
- Si l'APSA programmée plusieurs fois pendant le cursus, alors **enrichir/complexifier** les AFL => élever le niveau de compétence élèves.

**Point de vigilance** : Si AFL complexifiées alors formalisation détaillée et argumentée dans le projet pédagogique de l'enseignement optionnel.



# Enseignement optionnel

## Les AFL spécifiques

### seconde

- Connaître, mettre en œuvre et analyser les **liens entre un thème et une ou des APSA** ».

### Première

- Élaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques, sportives, artistiques ».

### Terminale

- Élaborer, mettre en œuvre, **seul ou en groupe, une étude**, liant les **sciences** et/ou les **technologies** avec une ou des activités physiques sportives et artistiques et **soutenir** son dossier d'étude devant un jury. Soutenance orale.

**Point de vigilance** : Il revient à l'équipe pédagogique de définir les critères d'**évaluation** de chacun de ces AFL et de les présenter dans le **projet pédagogique** de l'enseignement optionnel d'EPS.

**VALIDATION PAR INSPECTION.**



# Attendus parcours sup STAPS

<http://www.horizons2021.fr>



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



## Annexe VI BOEN 12 mars 2018

### Mention **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES** :

- Disposer de **compétences scientifiques** ;
- Savoir mobiliser des **compétences en matière d'expression** écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté ;
- Disposer de **compétences sportives** ;
- Manifester de **l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne.**

**Point de vigilance** : Ces attendus sont pas hiérarchisés.

Comme il y a plusieurs manières de réussir en Staps, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.



# A venir

- Réunions d'équipe.
- Le projet pédagogique : fonctionnel idem la mallette pour les collègues.
- Programmation.
- Progressivité des acquisitions (suivi).
- Traitement des activités (formes scolaires de pratique).
- AFL APSA.
- L'éducation aux choix.
- Les situations qui révèlent les AFL.
- Les grilles d'évaluation communes.
- Etc.
- Le projet d'enseignement optionnel ?
- Projets à transmettre fin septembre 2019.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Merci de votre attention

Suivez-nous :



[ac-guyane.fr](http://ac-guyane.fr)



[facebook.com/acguyane](https://facebook.com/acguyane)



[twitter.com/acguyane](https://twitter.com/acguyane)



[instagram.com/acguyane](https://instagram.com/acguyane)



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION







## CP 1 COURSE DE DEMI-FOND

NIVEAU 4

Compétence attendue de niveau 4 :

- pour la voie professionnelle, au bulletin officiel n°2 du 19 février 2009.
- pour la voie générale et technologique, au bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES
<p><b>Sur l'APSA :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les paramètres d'une séance d'entraînement (volume de travail, intensité et durée des répétitions, nombre de répétitions, durée et forme de la récupération).</li> <li>• Les aspects physiologiques (les différents types efforts, leurs effets, les filières énergétiques : systèmes aérobie et anaérobie, notion de capacité, de puissance...).</li> <li>• Les principes d'efficacité liés : aux différentes formes d'entraînement : efforts continus et intermittents (long-long, court-court, en pyramide). aux divers modes de récupération.</li> </ul> <p><b>Sur sa propre activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents exercices d'échauffement spécifiques pour se préparer au demi-fond ; leur utilité (les effets attendus).</li> <li>• Les exercices d'étirement adaptés aux groupes musculaires les plus sollicités.</li> <li>• Ses points forts, ses points faibles (conduites typiques, niveau des ressources).</li> <li>• Les repères sur soi et ressentis.</li> <li>• Son propre record, sa zone de performance stabilisée.</li> </ul> <p><b>Sur les autres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les indicateurs sur le coureur et la gestion de sa course : indices chronométriques et comportementaux visibles : pâleur, rougeur, sueur, course écrasée, foulée heurtée, maintien ou non des allures.</li> </ul>	<p><b>Savoir-faire en action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assumer son projet et réaliser la meilleure performance sur une série de courses.</li> <li>• Maîtriser des allures de courses proches de la VMA sur des durées ou distances de plus en plus importantes.</li> <li>• Concevoir et réaliser un entraînement adapté aux effets recherchés.</li> <li>• S'entraîner en exploitant les différents modes de travail : capacité, puissance.</li> <li>• Récupérer de manière efficace et adaptée à l'effort réalisé.</li> <li>• Intégrer de plus en plus de repères sur soi (se libérer des repères externes).</li> <li>• Construire une attitude de course économique (efficiente).</li> </ul> <p><b>Savoir-faire pour aider aux apprentissages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir un projet d'entraînement en précisant un volume de travail : nombre de répétitions, intensité de course, temps de récupération...</li> <li>• Recueillir sur soi, sur autrui des observations et en rendre compte.</li> <li>• Expliquer à son partenaire les conseils donnés.</li> <li>• Mettre en relation ces informations avec la course réalisée pour identifier les procédures mises en œuvre et comprendre le résultat.</li> <li>• Réguler son projet en fonction d'indicateurs recueillis et analysés.</li> <li>• Gérer en autonomie des prises de performances.</li> </ul>	<p><b>En direction de soi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assumer la construction d'un projet de course à partir de sa VMA et des principes d'entraînement</li> <li>• Assumer un projet quantitatif et qualitatif pour progresser (volume/intensité).</li> <li>• Optimiser le travail (préparation physique, entraînement, récupération) dans la préservation et le développement de son potentiel physique.</li> <li>• Adopter une démarche réflexive sur sa pratique en utilisant des indicateurs variés sur soi,(ressentis ou observés par autrui), sur les effets de ses actions.</li> </ul> <p><b>En direction d'autrui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être disponible pour observer et conseiller un partenaire.</li> <li>• Être disponible pour travailler en équipe et partager les expériences pour progresser.</li> </ul>

### Lycées 2019 : quelle course de ½ fond ? Quel traitement ?



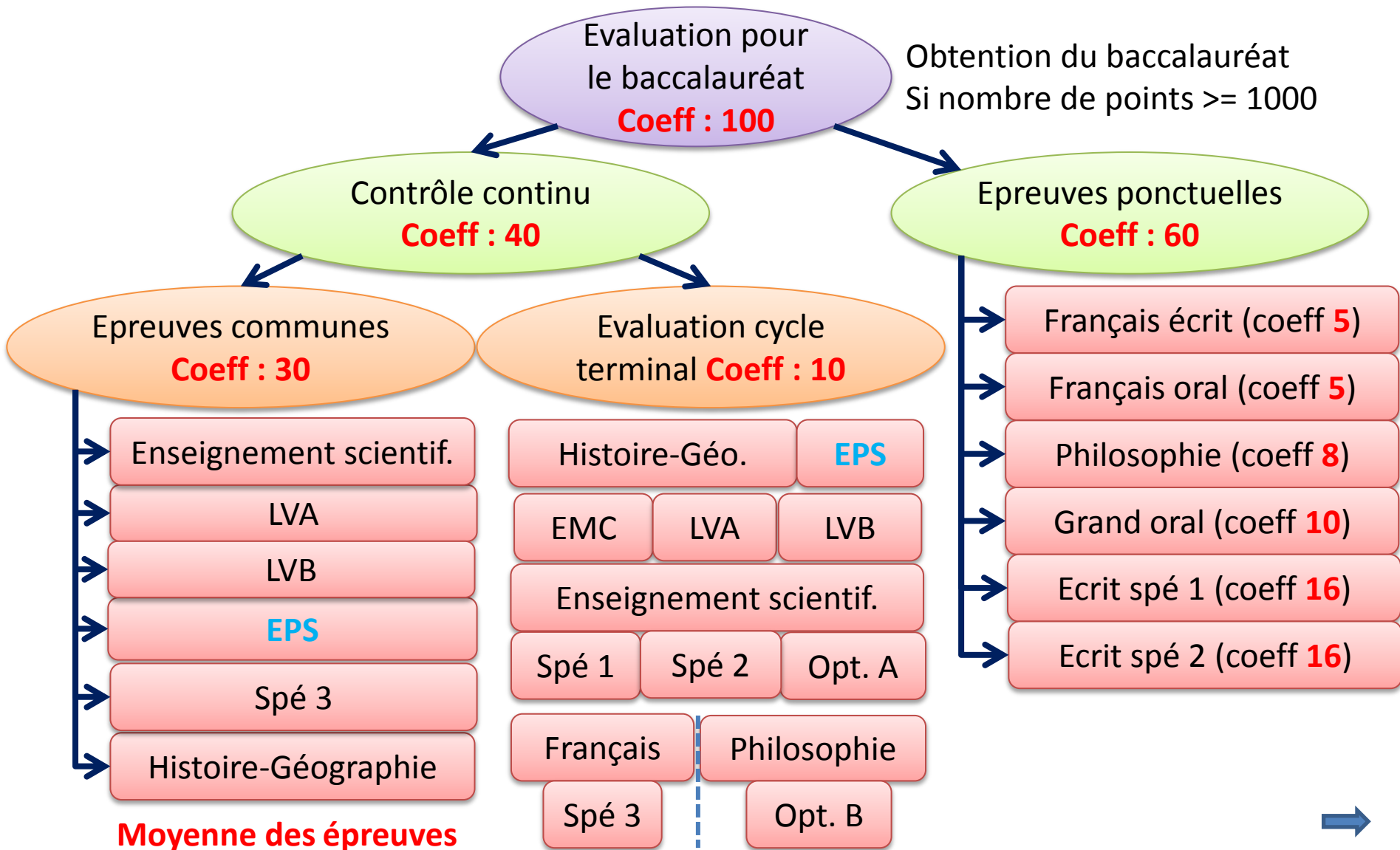
RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Evaluation du nouveau baccalauréat 2021 - Coefficients



# L'association sportive :

- Prolongement de l'EPS obligatoire ;
- Accessible à tous les élèves ;
- Engagement régulier dans une ou APSA et/ou dans l'exercice des responsabilités et l'apprentissage de la vie associative. Engagement volontaire dans un mode de vie actif et citoyen ;
- Contribue à l'éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- Favorise les rencontres avec d'autres établissements scolaires ;
- Doit **s'adresser au plus grand nombre** d'élèves, aux aspirations et compétences variées ;
- Diverses modalités de pratique doivent être proposées avec des organisations souples ;
- Donner envie à tous les publics, notamment les jeunes filles, de venir pratiquer au-delà de l'EPS obligatoire. L'association sportive du lycée doit être le début d'un ;
- L'investissement des élèves et les compétences citoyennes développées au sein de l'association sportive méritent d'être valorisés dans les bulletins scolaires, dans leur projet de formation et d'orientation ;
- Les enseignants d'EPS ont la responsabilité de concevoir un projet de développement de l'association sportive en cohérence avec la politique éducative de l'établissement et le projet d'EPS ;
- Il est présenté chaque année au conseil d'administration pour information.

# Attendus de fin de lycée

## CA2 :

**Moteur** : S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain.

**Méthodologique** : S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité.

**Social** : Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL

## CA2 :

### Moteur :

- comprendre et mettre en œuvre, seul et/ou à plusieurs, les principes et procédures d'une pratique qui garantit la **sécurité** de tous ;
- développer des appuis adaptés à l'itinéraire choisi et utiliser les **principes mécaniques d'une motricité efficace** ;
- gérer ses efforts en fonction des contraintes du milieu et de ses **ressentis** (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...) pour réaliser les déplacements ;
- maintenir un engagement physique tout en **restant lucide** dans ses choix ;

### Méthodologique :

- comprendre et mettre en œuvre, seul et/ou à plusieurs, les principes et procédures d'une pratique qui garantit la **sécurité** de tous ;
- **se préparer** à un effort spécifique, récupérer ;
- choisir, mettre en œuvre et réguler un **projet** de déplacement ;
- utiliser différents **supports d'observation et d'analyse** pour apprécier des prestations ;
- répéter et **persévérer** pour améliorer l'efficacité de ses actions ;
- **sélectionner** et prendre en compte les **informations utiles pour définir son itinéraire**.

### Social :

- **s'entraider** pour donner confiance ;



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Attendus de fin de lycée

## CA3 :

- **Moteur :**
  - S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des **formes corporelles codifiées**.
  - S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique en mobilisant une **motricité expressive** et des procédés de composition.
- **Méthodologique :**
  - **Se préparer** et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions.
- **Social :**
  - Choisir et assumer des **rôles** au service de la prestation collective.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL

## CA3 :

### Moteur :

- développer et enrichir une **motricité expressive** à l'aide de divers paramètres (espace, temps, énergie) pour provoquer une émotion ;
- **explorer et choisir des procédés de composition** au service de la relation avec ses partenaires.
- choisir, **mettre en œuvre et réguler, seul et à plusieurs**, un projet de composition ou d'enchaînement.

### Méthodologique :

- gérer la prise de **risque** dans le choix de ses actions ;
- utiliser différents **supports d'observation et d'analyse pour apprécier** des prestations et définir des pistes d'amélioration ;
- **se préparer, se concentrer** pour se produire devant un public ;
- maîtriser la réalisation individuelle de sa prestation pour la **mettre au service de la production collective** ;
- **répéter et persévérer** pour améliorer l'efficacité de ses actions.

### Social :

- assurer différents **rôles** (interprète, chorégraphe, spectateur, juge, voltigeur, pareur, porteur, meneur...).



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Attendus de fin de lycée

## CA 4 :

- **Moteur :**
  - **S'engager pour gagner** une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents **au regard de l'analyse du rapport de force.**
- **Méthodologique :**
  - **Se préparer et s'entraîner**, individuellement ou collectivement, pour **conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.**
- **Social :**
  - **Choisir** et assumer les **rôles** qui permettent un fonctionnement collectif solidaire.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





# Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL

CA 4 :

## Moteur :

- réaliser des actions techniques d'attaque et de défense en relation avec son projet et ses choix tactiques ;
- adapter son engagement en fonction du rapport de force et de ses ressentis ;

## Méthodologique :

- identifier les forces et faiblesses de son adversaire pour définir, mettre en oeuvre et réguler un projet tactique ;
- identifier l'évolution des caractéristiques du rapport de force pour adapter ses actions ;
- adapter son engagement en fonction du rapport de force et de ses ressentis ;
- répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions ;
- utiliser différents supports d'observation et d'analyse pour apprécier des prestations et l'état du rapport de force entre deux équipes ou deux adversaires ;

## Social :

- accepter la défaite, gagner avec humilité ;
- être solidaire de ses partenaires ;
- assurer différents rôles (partenaire, adversaire, arbitre, coach, observateur) ;
- connaître, respecter et faire respecter les règles.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Attendus de fin de lycée

## CA 5 :

- **Moteur :**
  - **S'entraîner, individuellement ou collectivement**, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés.
- **Méthodologique :**
  - S'engager pour **obtenir les effets recherchés selon son projet personnel**, en faisant des **choix** de paramètres d'entraînement cohérents avec le thème retenu.
- **Social :**
  - **Coopérer pour faire progresser.**



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL

## CA 5 :

### Moteur :

- développer une **motricité spécifique** pour réaliser une séquence de travail dans le respect de son **intégrité physique** ;
- se mettre en condition pour **s'engager dans l'effort choisi et récupérer** de celui-ci ;

### Méthodologique :

- s'appuyer sur des connaissances relatives au corps humain et à l'effort physique pour définir un **projet d'entraînement** ;
- **choisir**, réaliser et réguler un **projet d'entraînement** définissant les ressources à mobiliser, en lien avec les effets recherchés ;
- connaître et moduler différents **paramètres d'entraînement** (intensité, durée, répétition, complexité, charges, récupération...) pour produire et identifier des effets immédiats en lien avec un projet personnel et un thème d'entraînement retenu ;
- **choisir** quelques paramètres et utiliser ses **ressentis** (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...) pour personnaliser et réguler une séquence de travail ;
- **répéter et persévérer** pour améliorer l'efficacité de ses actions ;
- utiliser un **carnet d'entraînement** afin de suivre et réguler son plan de travail.

### Social :

- assumer différents **rôles sociaux** (aide, parade, coach, observateur) liés à la pratique ;



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION







RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION





RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Suivez-nous :



[ac-guyane.fr](http://ac-guyane.fr)



[facebook.com/acguyane](https://facebook.com/acguyane)



[twitter.com/acguyane](https://twitter.com/acguyane)



[instagram.com/acguyane](https://instagram.com/acguyane)